

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la directive 91/155/CEE, NF T 01-102 et ISO 11014-1



1

SOCIETE - IDENTIFICATION DU PRODUIT

<p style="text-align: center;">FINAL Advanced Materials 4 Avenue de Strasbourg 68350 Didenheim - France</p> <p style="text-align: center;">Tél.03 67 78 78 78 www.final-materials.com</p>	<p>Date de création : 10 2001</p> <p>Date de mise à jour : 21/08/2018</p>
<p>IDENTIFICATION DU PRODUIT :</p> <p>UTILISATION DU PRODUIT :</p> <p>IDENTIFICATION DU FABRIQUANT :</p>	<p>Adhésif céramique graphite 931.</p> <p>Collage, revêtement, moulage et potting graphite</p> <p>COTRONICS, USA</p>

2

IDENTIFICATION DES DANGERS

<p>LIQUIDE Valeur limite d'exposition : 5 ppm Danger pour la santé : Toxique si ingéré, inhalé ou absorber par la peau</p> <ul style="list-style-type: none"> • R23/24/25 : Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion • S22 Ne pas respirer les poussières • S23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs • S24/25 : Éviter le contact avec la peau et les yeux • S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement puis consulter un ophtalmologiste • S27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé • S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec un savon <p>POUDRE Valeur limite d'exposition : 1 ppm Danger pour la santé : Irritant pour la peau et les yeux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau • S36/37/38 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">   </div>

3

COMPOSITION - INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DESCRIPTION :	Poudre + liant
CONSTITUANTS : Nom chimique / Générique Liant liquide N° CAS : 98-00-0 Adhésif graphite N° CAS : 7782-42-5 N° CAS : 9003-35-4 N° CAS : 50-00-0	Alcool furfurylique >85 % (TLV : 10 ppm) Graphite > 60 % (TLV : 10 mg/m3) Phenolic Resin < 20 % (TLV : N/A) Formaldehyde < 0.015 % (TLV : 1 ppm)

4

PREMIERS SECOURS

CONTACT AVEC LA PEAU :	Nettoyer au savon et à l'eau tiède.
CONTACT AVEC LES YEUX :	Laver à l'eau pendant 15 minutes. Voir un médecin.
PEAU :	Laver avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements pollués.
INGESTION :	Faire vomir et voir immédiatement un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche si le sujet est inconscient !
INHALATION :	Amener le sujet à l'air libre

5

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ECLAIR :	75°C
LIMITE D'EXPLOSIVITE :	LIE 1.8% LES 16.3 % en volume
MOYENS D'EXTINCTION RECOMMANDES :	Ne pas placer ces produits près de sources de chaleur, ni près de réactifs connus. On luttera avec des mousses, du gaz carbonique, des retardants secs, de l'eau pulvérisée.
EQUIPEMENT :	Appareil respiratoire isolant (ARI)

6

MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES :	La manipulation de volume important de ces poudres impose Vêtements de protection, appareil respiratoire ou masque. Détruire les vêtements qui ne pourraient être décontaminés.
METHODES DE NETTOYAGE :	Balayer immédiatement les poudres répandues. Diluer les pâtes à l'eau avant qu'elles ne durcissent ; Bruler les liquides. Attention à l'acidité du liquide obtenu.

7

MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION : Conseils d'utilisation /Précautions à prendre / Mesures techniques	Eloigner de la nourriture, éviter le contact. Se laver les mains soigneusement avant de manger ou de fumer. Se méfier des ouvertures laissant passer la poudre : coupures, narines, bouche...
STOCKAGE :	Attention à la poudre d'aluminium. Se méfier des contenants "vides" qui peuvent rester dangereux. Éviter l'humidité, bien fermer les récipients.

8

CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

VENTILATION :	Ventilation normale
EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE :	
Protection respiratoire	Pas nécessaire si bien ventilé. Recommandée (MSHA/NIOSH) surtout en cas de pulvérisation ou de manipulation en grande quantité
Protection des mains	Recommandé de porter des gants
Protection des yeux	Porter des lunettes de protection
Protection de la peau et du corps autre que les mains	Porter des vêtements longs pour éviter toute irritation. Laver les habits de travail séparément pour éviter la contamination.

9

PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE :	Liquide	Poudre
COULEUR :	Translucide	Noir
ODEUR :	Acre	Non
POINT D'EBULLITION :	170°C	N.A.
PRESSION VAPEUR (mm Hg) :	1 mm à 32°C	N.A.
DENSITE (H2O = 1) :	> 1	> 1
INFLAMMABILITE, AUTOINFLAMMABILITE :	N.A.	N.A.
CARACTERISTIQUES D'EXPLOSIVITE :	N.A.	N.A.
SOLUBILITE :	Soluble	Insoluble

10

STABILITE ET REACTIVITE

STABILITE :	Stable sans polymérisation spontanée.
PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX :	Eviter la chaleur excessive et l'aluminium en poudre. Eviter les contacts avec les oxydants et les acides.
REACTIONS DANGEREUSES :	CO et CO ₂ , vapeurs de phénol, fumée

11

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE :	Seulement si ingéré et avalé.
------------	-------------------------------

12

INFORMATIONS ECOLOGIQUES

13

ELIMINATION

DECHETS :	Suivre les règles locales et européennes pour l'incinération ou la décharge des déchets.
-----------	--

14	TRANSPORT
-----------	------------------

	Pas de précautions spéciales au titre du transport des matières dangereuses.
--	--

15	INFORMATIONS REGLEMENTAIRES
-----------	------------------------------------

--	--

16	AUTRES INFORMATIONS
-----------	----------------------------

CONFORMITE A LA DECLARATION EUROPEENNE 2003/11/CE.
Les produits ne contiennent pas de : PENTABROMODIPHENYL ETHER CAS N°32534-81-9 et OCTABROMODIPHENYL ET HR CAS N°32536-52-0
CONFORMITE A LA DIRECTIVE EUROPEENNE N° 2002/95/CE (RoHS).
La confirmation de l'état de conformité par Cotronics implique que les produits ne contiennent pas de substances réglementées dans des concentrations dépassant les valeurs fixées par l'Article 4(1) de la Directive RoHS - LSDEEE ou que la suppression des substances réglementées n'est pas techniquement possible et que la présence de ces substances dans des concentrations supérieures à celles fixées par la directive est autorisée dans le cadre d'applications particulières qui sont listées dans l'Annexe de la Directive RoHS - LSDEEE.
Les concentrations maximales et les substances réglementées dans une matière homogène sont :
Plomb 0.1%
Mercure 0.1%
Chrome Hexa valent 0.1%
Polybromobiphényle (PBB) 0.1%
Polybromodiphénylséthers (PBDE) 0.1%
Cadmium 0.01%

**Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.
Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.
L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.
Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.**